

S.I.V.U. BORDEAUX – MERIGNAC
Procès-Verbal du Comité Syndical
Séance du 4 octobre 2019

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Tableau de bord mensuel et points d'actualité
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 juin 2019
- Délibérations

DIRECTION GENERALE

- Création d'un comité des usagers D-2019/019
- Engagement d'une démarche de Responsabilité Sociétale Et Environnementale D-2019/020
- Education au goût – subvention DRAAF D-2019/021

RESSOURCES HUMAINES

- Choix de participation à la protection sociale complémentaire proposée par le Centre de Gestion de la Gironde et fixation des montants de participation du SIVU D-2019/022

FINANCES

- Tarification petit déjeuner d'écoles en réseau d'éducation prioritaire (Bordeaux) D-2019/023
- Décision modificative n°1 - 2019 D-2019/024

Etaient présents à titre de titulaires :

Mesdames CUNY, MARCHAND, JAMET, POITREAU et Messieurs BRASSEUR et LAMAISON

Etaient présents à titre de suppléants :

Mesdames LABORDE et LIRE et Monsieur du PARC

Etaient excusés :

Mesdames BOUILHET, BOISSEAU, DARTEYRE, JARTY-ROY, LACROIX et WALRYCK, et Monsieur PRADELS

Etaient présents à titre technique :

Messieurs Christophe SIMON, Directeur Général des Services, Didier IAPICHINO, Directeur Technique et Coline SALARIS BORGNE chargée de mission santé et conditionnements et Patricia BORDAS, Assistante Ressources Humaines et Affaires Juridiques.

La séance est ouverte à 14 heures 30 par Madame Emmanuelle CUNY, Présidente du SIVU.

Madame CUNY :

Le quorum est atteint, nous allons donc élire le secrétaire de séance. Monsieur BRASSEUR se porte volontaire, pour cette séance.

Nous allons commencer par les points d'actualité.

Points d'actualité

Tableau de bord d'activités mensuel :

Madame CUNY :

Les dernières vacances scolaires ont montré une légère progression du nombre de convives en Juillet mais un tassement en Août. La rentrée scolaire ne s'est pas trop mal déroulée avec peu d'ouverture de classes néanmoins, ce qui ne facilite pas la croissance des recettes et la couverture des charges fixes.

Nous attendons les derniers indicateurs de satisfaction. Nous prévoyons de faire faire une enquête externalisée auprès des usagers via l'organisme IPSOS. Les modalités d'organisation sont en cours. L'objectif est de la lancer prochainement.

Monsieur BRASSEUR :

Cette enquête sera-t-elle effectuée sur les deux villes ?

Monsieur LAMAISON :

Est-ce que tous les types de convives seront recensés ?

Monsieur SIMON :

5 instituts ont été consultés pour proposer une convention ; deux ont répondu (BVA et IPSOS) mais c'est la proposition d'IPSOS qui a été jugée la plus satisfaisante. L'enquête pourrait être lancée avant les vacances de Noël sur les deux villes et l'exploitation sera faite dans les deux semaines qui suivent.

Un panel supérieur à 800 personnes représentatives sera interrogé.

Monsieur BRASSEUR :

Quel est le budget consacré à cette opération et quel est le volume d'informations ?

Monsieur SIMON :

Le coût de cette enquête s'élèvera à 25 000 €. Le questionnaire devrait être réparti sur trois pages et porté par des enquêteurs sur le terrain. Les élèves, les seniors et deux sites adultes seront interrogés. Nous savons, selon l'organisme de sondages, qu'à partir des réponses de 800 personnes, cela est exploitable et fiable.

Madame CUNY :

En effet, de plus, nous travaillons ensemble la grille de questions.

Monsieur BRASSEUR :

Il est dommage que cette enquête n'ait pas été menée plus tôt, nous ne pourrions pas l'exploiter. C'est néanmoins une très bonne initiative.

Madame POITREAU :

Cela permettra peut-être de modérer les commentaires négatifs sur la restauration scolaire.

Madame CUNY :

Pour ce qui est de la suite des indicateurs, le budget est tenu mais cela s'avère compliqué. Les autres indicateurs sont conformes. On notera la difficulté à « tenir » le coût alimentaire en raison du blocage des prix de vente aux villes maintenant depuis cinq ans. Les objectifs qualitatifs (part bio ; loco régionales etc...) sont néanmoins dans la trajectoire.

Monsieur BRASSEUR :

Il aurait été plus judicieux, à mon avis, d'envisager une augmentation progressive, chaque année.

Tableau de bord des menus scolaires

Madame CUNY :

Nous constatons que la part de menus sans viande augmente ; ce que les derniers résultats de Septembre, non encore comptabilisés dans le tableau de bord, confirmeront. La formation des cuisiniers aux menus végétariens est en plein développement (avec le Chef Jean Luc Molle de l'Auberge des « Criquets » de Blanquefort notamment). Les médias, dont Europe n°1, nous ont interrogés récemment sur cette offre de service qui n'a, chez nous comme ailleurs, pas de caractère anecdotique. A partir de la rentrée de la Toussaint, les menus sans viande seront également proposés aux adultes municipaux.

Monsieur SIMON :

Certaines viandes ont baissé de 20 à 30% en consommation l'an dernier, comme cela s'est traduit par une augmentation de l'achat d'autres produits bio (notamment qualitatifs de types légumineuses) ; les coûts n'ont donc pas baissé.

Madame JAMET:

Nous pouvons constater que la part du bio est moins importante sur le « sans viande ».

Madame CUNY :

En effet, il faut augmenter la part du sans viande et végétarien bio sans passer par l'industrie agroalimentaire. Cela requiert une montée en compétences de nos cuisiniers pour augmenter la part de produits fabriqués au SIVU.

Monsieur SIMON :

C'est pourquoi nous avons mis en place des formations spécifiques pour les cuisiniers sur les menus végétariens.

Madame CUNY :

Il faut rappeler que cette offre de service fait toujours débat. Certains parents ne sont pas satisfaits de l'instauration d'un menu végétarien obligatoire. Cela est constaté dans tous les quartiers. Le fait d'avoir imposé un repas végétarien peut susciter des mécontentements. Une fois par semaine, cela semble suffisant au regard de certains parents.

Monsieur SIMON :

Les jours où des menus avec porc sont proposés, la part de rationnaires sans viande passe à 25 %.

Madame LABORDE :

Peut-être est-ce la formule « végétarien » qui peut faire peur ?

Madame JAMET :

Il faut effectuer un vrai travail de pédagogie autour des menus végétariens pour que cela soit mieux compris. Nous devons pouvoir faire des propositions alternatives aux parents.

Madame LABORDE :

Les villes font une offre de restauration aux parents, c'est à eux de s'adapter. Pour conclure, nous pouvons dire qu'il y a une offre variée et que chacun peut consommer en fonction de sa philosophie.

Monsieur SIMON :

Par ailleurs, un travail sur l'offre de service des seniors doit être prochainement engagé.

Madame JAMET :

Nous notons également un problème de consommation de viande chez un public « séniors », lié à la mastication.

Tableau de bord des projets stratégiques

Madame CUNY :

C'est la 7^{ème} édition de ce document qui reprend les principaux projets de notre établissement. Nous constatons qu'une dizaine sont déjà finalisés et que 26 sont en cours. C'est le signe de la vitalité de notre organisation.

Monsieur SIMON :

Nous constatons malheureusement la non évolution du projet de légumerie ELIXIR (qui en reste pour l'heure à une conserverie) mais l'émergence, en contrepartie, d'un nouveau projet avec la structure régionale LOCHALLE Bio, installée au MIN de Brienne. C'est une structure coopérative réunissant des producteurs de fruits et de légumes bio, tous situés à moins de 150 km de Bordeaux et qui s'adosse à une légumerie en pleine expansion sur St LOUBES. Nous sommes déjà en phase de tests. Les derniers menés cet été sont très prometteurs. L'objectif est de sortir de la 4^{ème} gamme issue de l'agro et de travailler plus en local. En termes d'échéance, il faudrait lancer un marché en début d'année prochaine.

Madame JAMET :

Je n'ai pas trouvé les coordonnées de cette légumerie.

Monsieur SIMON :

Nous vous les transmettrons; bien sûr (*information du SIVU : il s'agit de la société GP4G à SAINT LOUBES*).

Madame CUNY :

Le développement de nos travaux sur les alternatives en matière de conditionnements se poursuit. La cellulose va entrer en production à la fin de ce mois. Les travaux sur la cuisson sous vide en bacs inox progressent et nous travaillons toujours en réseau avec d'autres cuisines centrales du réseau AGORES. Par ailleurs, le collectif de chercheurs de l'Université autour des problématiques de la restauration collective que nous avons déjà évoqué, se constitue actuellement. Le projet RESCOSAFE est en train de voir le jour à notre initiative.

Madame SALARIS-BORGNE :

Nous avons réuni un collectif de chercheurs de plusieurs disciplines depuis un an (chimie des matériaux, épidémiologie, sciences sociales, ingénierie agroalimentaire). L'objectif est de créer une chaire de recherche. Pour cela un comité de pilotage lancera divers appels à projets au sein de l'Université de Bordeaux sur les sujets de restauration collective et les liens entre alimentation

durable et santé. Le projet sera déposé la semaine prochaine devant la Fondation Bordeaux Université. Pendant un an, le temps de récolter des fonds, l'équipe de chercheurs se réunira mensuellement en séminaires.

Monsieur SIMON :

L'objectif de cette démarche est de faire communiquer ces disciplines sur les sujets complémentaires nous concernant. Les cuisines centrales doivent également monter en compétences sur ces différents sujets. Le SIVU pourrait ainsi être un terrain d'expérimentations pour des innovations techniques mais également pour de la recherche scientifique. Cette démarche est en train de se diffuser également au sein d'autres cuisines centrales qui cherchent aussi à monter des projets de recherche. C'est probablement la première fois qu'une cuisine centrale territoriale a cette initiative à cette échelle. Des masters, doctorants et post-doctorants pourront travailler sur différents thèmes. Les cuisines centrales se présentent comme des acteurs ouverts, publics et transparents à distinguer des acteurs industriels qui agissent souvent sous le sceau du secret industriel.

Ce projet se nomme RESCOSAFE.

Monsieur BRASSEUR :

Avez-vous prévu une communication régionale ou nationale sur ces sujets?

Monsieur SIMON :

Il faut d'abord que les chercheurs communiquent entre eux. La Fondation, quant à elle, cherche des mécènes.

Madame JAMET :

Des études similaires sont-elles effectuées à l'étranger ?

Madame SALARIS-BORGNE :

Il existe par exemple une grosse étude américaine sur les enfants qui mangent à la cantine. Il faudra s'y pencher. Mais en France, ce type de projet est inédit.

Monsieur BRASSEUR :

Avez-vous établi une convention écrite ?

Monsieur SIMON :

Avant toute formalisation administrative, il faut mettre en commun les thèmes de travail ; réussir le fait que la communauté de chercheurs décide de travailler ensemble et accepte que le SIVU puisse être un terrain d'expérimentation.

Madame CUNY :

Nous tenons à remercier Madame SALARIS-BORGNE pour tout ce travail effectué.

Par ailleurs, nous venons de mettre en place un pilotage interne plus soutenu pour la gestion de nos déchets. Nous menons déjà beaucoup d'actions, comme cela a été précisé lors du dernier compte rendu d'activités annuel. Au final, non seulement nous produisons moins de déchets alors que la production a bien augmenté ces 5 dernières années, mais aussi, leur tri et leur valorisation ont progressé. Pour autant, notre structuration interne mérite d'évoluer et il y a maintenant des sujets, par exemple autour des bio déchets, sur lesquels il existe des compétences (CREPAQ ; Détritivores ; Chaînon manquant....) avec lesquelles nous devons travailler.

Monsieur SIMON :

Par ailleurs, les dons à la Banque Alimentaire diminuent, mais également nos partenaires viennent moins souvent. Il faut donc retravailler avec eux, tout en développant d'autres types de partenariats comme avec le « Chainon manquant » qui travaille à partir de DLC plus courtes et peut directement livrer les centres d'hébergement. Nous avons encore une belle marge de progression, notamment sur les bios déchets. Un chef de projet a été nommé.

Madame JAMET :

Le sujet avait été évoqué il y a un an et le prestataire Suez n'était pas en mesure de répondre à nos besoins.

Monsieur IAPICHINO :

Les choses ont évolué depuis et ils sont plus en mesure de prendre en charge nos collectes. Ils sont en train de se structurer à cet effet.

Madame JAMET :

Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit. Le gaspillage doit être pourchassé. Les résultats de la campagne de pesée sont très parlants. Il est possible d'aider les enfants à moins gaspiller.

Madame LABORDE :

Il faudrait faire de la pédagogie auprès des parents.

Madame CUNY :

Le SIVU y travaille activement avec les villes. Les tables de tri coûtent très chères et cela constitue un vrai investissement. Mais cela fonctionne bien.

Madame JAMET :

Il est dommage que les écoles bordelaises ne soient pas toutes équipées de tables de tri et que les dispositifs de tri de bios déchets ne soient pas plus répandus.

Madame CUNY :

Je tiens à signaler que, désormais, chaque chantier de construction d'école comprend un espace de tri de déchets et que nous développons un maximum de ces équipements sur les sites existants. Je donnerai quelques chiffres à l'occasion d'un autre dossier de l'ordre du jour.

Par ailleurs et pour terminer sur les projets stratégiques, différents groupes de travail avancent également sur la modernisation de l'outil : la mécanisation Logistique ; la numérisation de la Traçabilité etc...

Enfin, pour Cap 35 000, nous avons finalisé les plans fonctionnels du rez-de-chaussée et du 1er étage avec la maîtrise d'œuvre ; bâti des outils de communication qui pourront être exploités pour la concertation avec les riverains; choisi l'équipe de géotechniciens mandatée pour les études de sols et de fondations et passé avec succès le Cap de la Commission des Avants Projets de la Métropole.

Je terminerai en signalant que le vendredi 6 septembre dernier le Maire de Bordeaux, Nicolas FLORIAN, est venu visiter le SIVU. Il a passé une grande partie de la matinée au sein de notre établissement. Il a fait la connaissance des équipes et de l'outil de travail. Il a exprimé son grand intérêt et sa confiance à l'égard de l'activité ou des projets du SIVU et notre capacité à bien poser l'avenir et les conditions de notre évolution.

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer à l'approbation du procès-verbal Du 28 juin 2019. Avez-vous des questions ou observations ? Non ?

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Monsieur LAMAISON :

J'ai une question qui concerne le tableau de bord d'activités, pourquoi la différence de la masse salariale n'est pas celle affichée sur le tableau ?

Monsieur SIMON :

En effet, il s'agit d'une erreur que nous vous prions d'excuser. Cela sera pris en compte pour la prochaine fois.

DELIBERATIONS

Création d'un Comité des Usagers (CDU)

(Lecture est faite du document)

Madame CUNY :

Nous avons évoqué à plusieurs reprises ce dispositif que je souhaite installer avant la fin de l'actuelle mandature. J'attire votre attention sur quelques points :

- Si le SIVU n'a jamais négligé ses relations avec les usagers en provoquant, par exemple, des visites régulières de l'établissement, il est vrai, toutefois, que la concertation avec ces derniers n'a pas fait l'objet d'une organisation dédiée. Or, le sujet de la restauration collective, par exemple, est fréquemment évoqué en Conseils d'Ecoles. Encore faut-il que chacun soit bien au fait de cette activité (ce qui n'est pas toujours le cas) et que nous puissions nous appuyer sur un lieu dédié, un espace de communication transversal et d'échanges régulièrement convoqué.
- Par ailleurs l'organisation proposée repose sur des considérations simples :
 - Les usagers y seront majoritaires et les enfants seront bien pris en compte
 - Bordeaux et Mérignac y tiennent une place équivalente, selon un principe de gouvernance posé au départ
 - C'est un lieu d'échanges, mais la décision reste au Comité Syndical

Nous faisons apparaître l'idée que des associations ou des personnalités y ont ponctuellement leur place.

Madame MARCHAND :

Je pense que chaque fédération de parents d'élèves devrait être représentée. Un seul représentant « enfant » cela me paraît insuffisant aussi. Il faudrait au moins deux enfants par ville. Même si un jeune est élu au conseil municipal des enfants, il n'est pas évident qu'il fasse remonter les informations.

Madame CUNY :

Je vous propose donc de nommer deux enfants par ville avec deux suppléants et deux parents également.

Monsieur SIMON :

Il faut toutefois veiller à pouvoir coordonner un groupe qui ne soit pas trop grand.

Madame JAMET :

Pourquoi y aura-t-il des experts au sein de ce comité ?

Madame SIMON :

Il est courant que dans les CDU du médico-social, des experts ou personnes qualifiées soient présents.

Monsieur BRASSEUR :

Quel est l'intérêt de ce type de structures ? Et quelles en sont les missions ?

Monsieur SIMON :

Il s'agit d'une instance de concertation. L'institution doit s'assurer qu'elle travaille bien en contact direct avec les usagers.

Monsieur BRASSEUR :

Je trouve que si l'objectif est de récolter les avis des usagers, il ne faut pas multiplier les objectifs avec les experts.

Madame JAMET :

Un nutritionniste devra être présent dans le comité.

Monsieur SIMON :

Bien évidemment, de plus, les villes ont aussi leurs nutritionnistes diététiciens qui siègent lors de la commission des menus. Cela permet de réajuster les besoins des usagers qui sont en contact avec les villes. A cet égard, le Pôle Qualité Achat a trois missions : qualité et sécurité sanitaire / Achats /relations usagers. Les élus mentionnés sont ceux du comité syndical.

Madame CUNY :

La délibération sera donc modifiée ; nous noterons qu'il est décidé de passer à 4 enfants (2+2) et 4 adultes et de supprimer le collège de personnalités qualifiées. Ces derniers seront associés en fonction des ordres du jour. Les réunions seront prévues tous les trimestres.

Madame JAMET :

Je ne suis pas certaine que ce calendrier soit tenable.

Monsieur SIMON :

Je vous rappelle qu'il s'agit d'un planning prévisionnel.

Madame JAMET :

Ce comité des usagers est une très bonne idée mais je me demande si au sein de ce comité, une personne pourrait être élue et participer au comité syndical pour avoir un pouvoir délibérant.

Madame MARCHAND :

Cela dépend des villes et pour cela il faudrait modifier les statuts. En outre, je ne suis pas certaine de la légalité au vu du code des collectivités qui nous régit. Cependant, je regrette que ce comité ne s'installe qu'en fin de mandat municipal.

Madame CUNY :

C'est un bon moment pour le décider. Nous espérons pouvoir l'installer dans les meilleurs délais.

Madame MARCHAND :

Cela va engager l'équipe suivante ; c'est une action qui pourrait s'avérer discutable vis-à-vis des parents d'élèves, avant les élections. En Conseil Municipal, cela peut poser débat. Il convient que la présidence de cette instance reste à l'exécutif et que les élus soient ceux du Comité Syndical.

Monsieur du PARC :

Je pense qu'il faudrait que ce soit un membre du SIVU qui anime le Comité afin d'avoir une trajectoire commune.

Madame JAMET :

Pourquoi ne serait-ce pas un usager qui présiderait ce comité?

Je ne connaissais pas le SIVU et en travaillant les dossiers j'ai acquis du savoir. En revanche, je me demande pourquoi la Métropole est représentée.

Monsieur SIMON :

Parce que le SIVU participe à la gouvernance alimentaire métropolitaine.

La synthèse des modifications sollicitées pourrait être la suivante :

- multiplier par deux les parents et les élèves
- enlever les personnes qualifiées (associés selon l'ordre du jour et ponctuellement)
- Dire que les élus sont ceux du comité syndical qui seront désignés par l'instance en plus de la présidence et de la vice-présidence.
- Pas de mise en place immédiate avant les élections

Monsieur du PARC :

Je m'interroge sur la présence des techniciens des villes. Je crains que ceux-ci influencent les usagers.

Monsieur SIMON :

Il est, à mon avis, absolument indispensable que les nutritionnistes du SIVU et des villes soient présents dans la mesure où la conception des repas leur incombe. Il faut cependant que le collège des usagers soit majoritaire.

Madame JAMET :

Je souhaiterais que ce vote soit repoussé.

Madame MARCHAND :

Je pense qu'il est opportun de voter cette délibération mais à condition que la mise en place s'effectue lors de la prochaine mandature.

Madame CUNY :

Je considère que cette initiative est importante et doit rester sous la gouvernance des élus du SIVU.

Je propose de passer au vote de cette délibération sous réserve des modifications mentionnées ci-dessus.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Engagement d'une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale

(Lecture est faite du document)

Madame CUNY :

Une démarche de responsabilité sociétale et environnementale est ce qu'on appelle communément la RSE. Toutefois, le SIVU n'a pas attendu que de nouveaux acronymes envahissent l'administration et le monde de l'entreprise pour s'engager, par exemple, en matière de développement durable. Ses approvisionnements bio et régionaux, que nous évoquons régulièrement, en sont l'illustration.

Monsieur SIMON :

En effet, l'importance des enjeux environnementaux, la multiplicité de nos engagements, par exemple en matière de conditionnements, d'offre alternative de menus pour répondre aux évolutions de comportements alimentaires, ou d'améliorations des conditions de travail des agents, mérite d'être structurée autour d'une organisation plus formalisée, avec des objectifs clarifiés, des indicateurs, bref, des outils et une méthodologie. La RSE peut nous y aider et nombre d'entreprises ou d'institutions s'y réfèrent maintenant comme cadre méthodologique.

Pour concrétiser cette évolution et éviter de la reléguer au rang de « gadget » de communication, il serait pertinent que nous donnions, dès le départ, un signal fort : ainsi, passer par une labellisation qualitative de type ECOCERT et Cantine Bio (vous avez la documentation et le référentiel dans votre dossier) permettra d'ancrer notre initiative dans une approche et un résultat concrets. L'intérêt de cette démarche, en outre, est qu'elle solidarise les pratiques de la cuisine centrale avec celles des satellites. Une vingtaine d'entre eux (10 %) feront également l'objet de l'audit et chaque année, il faudra en trouver une vingtaine d'autres et ainsi de suite.

Bien sûr, nous serons « en mode projet » ; il nous faudra identifier les moyens, le pilotage et nous entourer de compétences. Mais l'encadrement du SIVU aborde cette évolution avec beaucoup d'enthousiasme et d'envies.

Madame MARCHAND :

Quels sont les délais de cette labellisation ?

Monsieur SIMON :

La certification pourra intervenir d'ici le début de l'année 2020. Les mairies ne pourront pas communiquer dessus mais le SIVU pourra, lui, le faire. Notre établissement serait le premier de l'agglomération et la plus grosse cuisine centrale métropolitaine à l'obtenir.

Madame MARCHAND :

Vous m'assurez que cela n'implique pas d'engagement financier des villes.

Monsieur SIMON :

C'est uniquement le SIVU qui en supportera le coût.

Monsieur BRASSEUR :

Le travail supplémentaire à accomplir sera-t-il conséquent sur les sites ?

Monsieur SIMON :

Il s'agira plus de contrôle comme par exemple la traçabilité du bio.

Madame JAMET :

Je ne vois rien sur la question de la consommation viande ; seulement au niveau 3 et cela n'est pas très ambitieux. Cela m'interroge sur l'évolution des critères du label.

Monsieur SIMON :

Le cahier des charges est en train d'évoluer en fonction des dernières préconisations d'EGALIM. Cette question en fera sans doute partie.

Madame JAMET :

Je trouve que ce niveau d'exigence est nécessaire si nous souhaitons être édifiants. Le niveau 3 est le seul qui corresponde à une véritable action vertueuse en ce domaine. Or, la consommation de viande a un impact très important sur l'environnement.

Madame LABORDE :

Je trouve curieux que « la vertu » soit forcément associée à une non-consommation de viande.

Madame JAMET :

J'invite le comité à la lecture du dernier rapport du GIEC, paru récemment. Je ne mets pas en cause le SIVU mais plutôt les critères de la certification ECOCERT.

Monsieur SIMON :

La loi EGALIM a tranché plutôt le sujet en donnant des préconisations précises aux cuisines centrales publiques sur lesquelles nous sommes engagés.

Madame CUNY :

Si vous n'avez pas d'autres remarques, je vous propose de passer au vote.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Education au goût – subvention DRAAF

(Lecture est faite du document)

Madame CUNY :

L'an dernier, nous avons déjà évoqué ce dossier dans le cadre d'un appel à projet national. S'il n'a pas été retenu par Paris, il n'en demeure pas moins, d'une part, qu'il intéresse l'Etat au niveau régional et, d'autre part, que nous n'avons pas attendu pour poursuivre le travail sur le terrain.

Vous avez, dans votre dossier, les comptes rendus (sous forme de diaporamas) retraçant les actions menées dans les établissements scolaires de nos deux villes, en collaboration avec le SIVU. Dénommées « Eveil au goût » à Bordeaux et « l'Assiette citoyenne » à Mérignac, ces initiatives développent en fait différentes thématiques : éducation à l'alimentation, valorisation des déchets, éducation au goût et sensibilisation au gaspillage. Le SIVU, dans ce cadre, fournit une ingénierie, par exemple, pour les pesées d'aliments non consommés, l'analyse des grammages ou des outils de communication et d'animation...

Ces travaux rencontrent un franc succès, tant au niveau des agents que des enfants qui contribuent également à leur évaluation. La récente rentrée scolaire consacre un nouveau cycle d'actions et leur élargissement à un nombre croissant d'établissements.

Comme l'Etat ne veut pas financer de façon distincte, à la fois, les villes et l'établissement intercommunal, il a proposé au SIVU d'être le leader institutionnel de cette démarche. Il nous faudra ensuite conventionner avec chaque ville pour que chacun retrouve ses dotations.

Madame JAMET :

Je n'ai pas bien compris, comment va s'effectuer la coordination entre les villes ?

Monsieur SIMON :

Le travail en amont s'est effectué sur 13 écoles pour Bordeaux et 4 écoles sur Mérignac. L'objectif de cette délibération est de fixer un cadre de financement. La ville de Mérignac a travaillé sur le sujet du gaspillage et Bordeaux sur l'éducation au goût. Le SIVU a fourni le matériel de pesée par exemple. C'est un échange de pratiques, un travail commun et chacun a un rôle complémentaire. Le SIVU est le réceptacle administratif de la démarche.

Madame CUNY :

La ville de Bordeaux a déjà installé dans ce cadre 31 tables de tri et 62 sites de tri fermenticidés. D'autres arriveront d'ici le mois de juin. Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**Choix de participation à la protection sociale complémentaire
proposée par le Centre de Gestion de la Gironde et fixation des
montants de participation du SIVU**

(Lecture est faite du document)

Madame CUNY :

Il s'agit là d'un dossier compliqué que nous allons nous efforcer de clarifier. Pour cela je donne la parole à Monsieur SIMON.

Monsieur SIMON :

Au SIVU, depuis longtemps et comme beaucoup de collectivités, nous avons fait le choix d'accompagner les salariés dans l'accès à une complémentaire santé et la prise en charge d'une garantie prévoyance (le complément de revenu quand on tombe à demi-traitement, par exemple). La participation du SIVU est plutôt généreuse, mais les contrats passés notamment avec les mutuelles n'étaient pas forcément les plus attractifs du marché.

Le Centre de Gestion de Gironde (organisme auquel nous sommes rattachés et qui gère les carrières des agents sur le plan statutaire et différents dispositifs comme la médecine préventive) a fait un appel d'offre sur ces prestations et proposé aux collectivités de s'y raccrocher. Nous avons émis un avis favorable pour être rattaché à cette consultation, mais voulions d'abord voir les résultats avant de basculer éventuellement sur de nouveaux opérateurs.

Les résultats de cet appel d'offre ont donné, pour le Centre de Gestion, des résultats intéressants avec le choix d'IPSEC pour la complémentaire santé et TERRITORIA MUTUELLE pour la prévoyance. Bien sûr, nous avons effectué des comparaisons avec nos anciens contrats. Si, pour la prévoyance, le choix est clair et facile (ça coûte moins cher et le périmètre est plus important parce qu'il intègre le régime indemnitaire des agents), pour la complémentaire santé, en revanche, les comparaisons sont plus difficiles. La situation dépend, là, de l'ancienneté des personnes, des options souscrites, des grades etc.... Nous avons essayé de modéliser des situations et l'ensemble du personnel a été réuni. Les offres ont été partagées et il y a eu un vote de tout le personnel. La majorité se dégage nettement en faveur d'IPSEC. Le contrat de ce dernier étant plus onéreux, la participation de l'employeur sera donc plus conséquente, mais les économies réalisées sur la Prévoyance permettront de financer ce surcoût, à 2 000 € près. Ce choix a été corroboré avec les représentants du personnel réuni en Comité Technique.

Monsieur BRASSEUR :

Les contrats sont-ils arrivés à échéance ?

Monsieur SIMON :

Oui tout à fait pour la fin d'année. C'est la raison pour laquelle cette décision doit s'effectuer maintenant

Madame CUNY :

Quelqu'un a-t-il des questions ou des observations ? Je vous propose de passer au vote.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Tarification petit déjeuner d'écoles en réseau d'éducation prioritaire (Bordeaux)

(Lecture est faite du document)

Madame CUNY :

Nous abordons cette initiative du gouvernement avec prudence. Deux écoles se prêteront à l'exercice sur Bordeaux. L'expérimentation qui a été faite pendant quelques semaines sur d'autres villes françaises a montré autant de difficultés que de réelle valeur ajoutée.

Rien ne permet d'abord de généraliser l'appréciation selon laquelle les secteurs Réseau d'Education Prioritaire (REP) sont exclusivement ceux où les enfants ne prennent pas leur petit déjeuner. Par ailleurs, lancer cette initiative, qui relève autant de la nutrition des plus jeunes que de leur éducation, requiert une réelle participation de la communauté éducative et notamment des parents. C'est dans cet esprit que nous avons abordé le sujet sur Bordeaux et avec beaucoup de prudence.

L'offre de service proposée reste dans le volume d'environ 1 € HT financée par l'Etat. Il en sera fait un bilan. Le sujet sera examiné au conseil municipal de Bordeaux et au sein de notre établissement.

Madame JAMET :

Comment seront organisées les livraisons ?

Madame CUNY :

Elles devraient avoir lieu toutes les quinzaines par le SIVU. Ce sont des denrées non périssables qui seront distribuées.

Avez-vous d'autres observations ? Non ? Je vous propose de passer au vote.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Décision modificative n°1 - 2019

(Lecture est faite du document)

Madame CUNY :

Comme chaque année, vers la fin de l'exercice, nous vous proposons une décision d'ajustement dite « décision modificative » qui permet d'acter les événements de la rentrée jusqu'à la fin de l'année civile. Celle-ci représente moins de 3 % du budget annuel et porte essentiellement sur 3 points :

- Une provision de 400 000 € pour le coût alimentaire. Il s'agit là d'acter, d'une part, la (trop) légère croissance des effectifs de la rentrée scolaire, donc de consommation supplémentaire ; d'autre part, les augmentations tarifaires des marchés alimentaires ; et enfin, de provisionner le risque alimentaire, c'est-à-dire les écarts entre les prévisions et les effectifs de convives réels. Nous ne dépenserons probablement pas toute cette provision qui permettra de nourrir notre autofinancement, l'an prochain. Toutefois, on

répètera que la non-augmentation du prix de vente des repas aux villes commence sérieusement à nous fragiliser, surtout si on se donne pour objectif de conserver la même ambition qualitative d'approvisionnements (produits bio, label, AOP...). Cette dépense nouvelle s'accompagne d'une recette tarifaire.

- 2^{ème} point : un ajustement en dépenses et recettes de frais de personnel. Il s'agit là de financer le programme de formation des agents, toujours très ambitieux, grâce à une recette d'assurances statutaires que nous n'escomptions pas, soit 20 000 €. Certaines formations que le budget de l'exercice ne pouvait absorber se trouvent ainsi finançables (formation des chauffeurs face aux comportements agressifs ; nouvelle session de formation d'un groupe d'opérateurs régleurs....)
- Dernier point : un ajustement sur nos amortissements trop prudemment provisionnés dans le budget primitif et pour lequel le comptable public nous a demandés d'opérer une légère modification à la hausse.

Avez-vous des questions ? Non ? Nous allons procéder au vote.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 25.

La prochaine Commission d'Appel d'Offre et le prochain Comité Syndical auront lieu le 22 novembre 2019

Commission d'Appel d'Offre : 9 heures

Comité Syndical : 10 heures